

■ MÉNESSAIRE

La ferme du Patuet bientôt convertie aux plantes médicinales

Un bel exemple pour la charte d'installation des jeunes agriculteurs

Ménessaire et Saulieu viennent de recevoir la visite d'une équipe de tournage. A la demande du ministère de l'Agriculture, un film a été réalisé qui servira à présenter la charte d'installation des jeunes agriculteurs. Ce documentaire sera présenté courant novembre, à M. Philippe Vasseur, ministre de l'Agriculture, avant d'être utilisé comme support pédagogique dans les lycées et centres de formation agricoles, ou encore dans le cadre d'émissions télévisées autour de l'agriculture et du monde rural.

Quatre initiatives au niveau national ont été retenues. Parmi ces exemples d'initiatives originales dans le domaine de l'installation des jeunes agriculteurs,

l'un concerne la Côte-d'Or et le Morvan, avec Nadine Leduc, installée à Ménessaire, sur une exploitation destinée à produire des plantes médicinales.

Un soutien du Crédit agricole

Le tournage s'est déroulé successivement sur l'exploitation et à l'agence du Crédit agricole de Saulieu, puisque les caisses locale et régionale ont donné leur accord pour financer cette installation. C'est d'ailleurs la première fois, dans son engagement permanent aux côtés de l'agriculture et du monde rural, que le Crédit agricole apporte son soutien à un tel projet.

L'initiative de Nadine Leduc

Projet novateur monté et présenté par une jeune agricultrice : attachement à la terre, volonté d'y travailler, d'y vivre, réhabilitation d'une exploitation agricole abandonnée, réunion de nombreux partenaires, toutes les conditions étaient réunies pour que cette installation soit citée en exemple.

Nadine Leduc n'attend plus aujourd'hui que le feu vert de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture. Ce devrait être chose faite début octobre ; elle n'aura plus dès lors qu'à se mettre au travail pour concrétiser son rêve et faire revivre à Ménessaire, en Morvan, la vieille ferme du Patuet.



Le projet de Nadine Leduc est parmi les quatre initiatives retenues au niveau national, pour un documentaire illustrant la charte d'installation des jeunes agriculteurs (photo Elisabeth Gaumont)

VENT DU MORVAN

Agriculture

Nadine Leduc, agricultrice à Ménessaire

La culture et la cueillette des plantes médicinales

Tout auréolée de son prix du Jeune agriculteur innovant, remis par le Comité d'Etudes et d'Aménagement du Morvan, Nadine Leduc a eu l'audace de se lancer dans la patiente culture des plantes médicinales.

Un parcours on ne peut plus atypique que celui de Nadine Leduc. Originaire de l'Aisne, elle se reconvertit dans l'agriculture en 1990, après avoir été laborantine et directrice technico-commerciale en construction aluminium ; le mari de son côté travaillant dans le champagne.

Avec armes et bagages ils partent faire la conquête du

Morvan en s'installant dans la région de Saulieu. Lui, est responsable de production chez Moll France à Rouvray, Nadine est salariée chez un fermier éleveur de bovins.

Faire un choix

Passionnée par le métier d'agriculteur, Nadine n'hésite pas à passer et obtenir un brevet professionnel agricole, sésame indispensable

si l'on veut créer, par la suite, une exploitation agricole.

Les aléas font que le travail cesse au sein de cette ferme d'élevage et il a fallu faire à nouveau un choix. Le premier est de rester dans ce Morvan qui l'a adopté. Le second a été de faire une analyse de « *ce que je ne sais pas faire* » dit-elle et surtout ce qui pourrait être innovant pour le Morvan. Par élimination, elle arrête son choix sur une forme de culture : les plantes médicinales.

Durant deux ans, elle peaufine son projet. Elle peut s'installer comme agricultrice ayant son BPA. Fin 1995, elle dépose son étude prévisionnelle auprès des différentes autorités agricoles et administratives. Elle rencontre des problèmes qui font traîner en longueur la mise en route du projet. Il est vrai qu'il n'y a pas de référence. Têtue et tenace, elle obtient son « agrément ».

Là-haut sur la montagne

Pour Nadine, il est important de lier la vie de famille et son travail.

Elle va s'installer sur les hauteurs de Ménessaire, à Patuet, dans une ancienne métairie du château de Me-

nessaire, perdue là-haut sur la montagne.

C'est le début du défrichage en 1996. Pour récolter, il faut semer et être patient, trois ans dans la plupart des cas.

Comme pour le maraîchage, des graines sont semées sous serre pour en faire des plants et ensuite mis en pleine terre. Sur cinq hectares sont ainsi plantés, de la reine des prés, de la valériane, du pavot de Californie, de l'angélique, des cassis, du millepertuis, des orties et autres variétés.

Ces plantes fraîches ou séchées qui servent par la suite aux laboratoires pharmaceutiques pour en extraire une molécule pour l'homéopathie qui en fera un concentré et l'herboristerie qui utilisera la plante dans son aspect végétal ou en tirera les huiles essentielles.

En attendant les premières récoltes, c'est la cueillette dite sauvage des fleurs de genets, des reines des prés ou de la petite pervenche, plantes qui sont conditionnées et commercialisées par l'intermédiaire de la coopérative Morvan Plantes à Gien-sur-Cure.

Un marché variable

La filière des plantes médi-

cinales n'est pas organisée comme toute autre production agricole.

Le marché varie en fonction de la recherche des laboratoires.

Aussi, il faut diversifier les productions en ayant un peu d'inspiration et de réflexion sur ce que pourraient être les besoins pour demain. Un marché peut disparaître du jour au lendemain.

Classée en Agri Bio, la production de Nadine Leduc s'oriente pour les années à venir sur la racine d'une plante horticole comme Eschscholzie pourpre dont la propriété est de renforcer les défenses immunitaires et l'Arnica Montana, plante protégée en Morvan, afin de ne



pas la voir disparaître, aux propriétés bien connues pour les bosses ou « gnons ».

« *Il faut gérer la culture pour des besoins de laboratoires* » conclut Nadine Leduc pour qui la patience est une vertu nécessaire sur cette hauteur morvandelle.

Propriétés des plantes

Valériane ou herbes aux chats. - Sa racine est un remède connu pour les désordres nerveux.

Genêt à balai. - Les branches pour faire des balais et les fleurs, utilisées en herboristerie pour leurs propriétés diurétiques et tonocardiaques.

Millepertuis ou herbe de la Saint-Jean. - Les pétales macérés dans l'huile au soleil donnent une huile rouge connue comme remède spécifique des brûlures et des coups de soleil.

Reine des prés. - Excellent remède végétal favorisant l'élimination de la goutte, d'oedème ou de la cellulite. C'est aussi un anti-inflammatoire pour lutter contre les rhumatismes.

